

**LE SEMI-MARATHON RELAIS DE CARCASSONNE-PAYS CATHARE****BULLETIN D'INSCRIPTION COLLECTIF*****Assistance « véhicule » obligatoire (article 10 du règlement général)***A renvoyer par courrier à : DEPECHE Événements – avenue Jean Baylet – 31100 TOULOUSE jusqu'au vendredi 18 mai 2018**DIMANCHE 3 JUIN 2018 à 9h15**NOM de l'Équipe : NOM du Capitaine : Adresse de correspondance : CP :  Ville :  Tél : E-mail : **COMPOSITION DE L'EQUIPE (PACK)*****Prix du Pack 25€*** comprenant 3 dossards, 3 maillots techniques, 3 médailles***5 kilomètres - relayeur né(e) en 2004 et avant*****Relayeur 1 : NOM**  **Prénom** H  F  Année de nais.  Taille textile S  M  L  XL  XXL Certificat médical  Licence (type)  N° ***10 kilomètres- relayeur né(e) en 2002 et avant*****Relayeur 2 : NOM**  **Prénom** H  F  Année de nais.  Taille textile S  M  L  XL  XXL Certificat médical  Licence (type)  N° ***6,100 kilomètres - relayeur né(e) en 2002 et avant*****Relayeur 3 : NOM**  **Prénom** H  F  Année de nais.  Taille textile S  M  L  XL  XXL Certificat médical  Licence (type)  N°

## REMISE DES PRIX

sur le site d'arrivée au Stade Albert Domec - dimanche 3 juin à partir de 11h15

### Type de licences acceptées :

- licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou du « Pass' J'aime Courir » délivrée par la FFA, en cours de validité au 3 juin 2018
- ou d'une licence sportive, en cours de validité au 3 juin 2018, délivrée par une fédération uniquement agréée (FSCF, FSGT, UFOLEP) sur laquelle doit apparaître, la **non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition**
- ou d'une licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FFTri en cours de validité au 3 juin 2018
- ou d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL en cours de validité au 3 juin 2018 et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire

### Non licencié(e)

Fournir un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an**, soit établi après le 3 juin 2017, ou de sa copie certifiée conforme à l'original. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

### Assurance

L'organisation est couverte par une police d'assurance responsabilité civile. Il incombe aux participants qui ne bénéficient pas d'une assurance individuelle accident de s'assurer personnellement.

### Responsabilité individuelle

Je m'engage à avoir pris connaissance du règlement, y souscrire et dégage la responsabilité des organisateurs de tout accident qui pourrait affecter ma santé du fait de mon effort.

Fait à , le  /  / 2018

### Émargement des coureurs (pack)

Relayeur 1

Relayeur 2

Relayeur 3